

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU LYCEE LOUIS ARMAND

DU JEUDI 28 MAI 2020

## Présents :

- Membres de droit : M. Flécher, M. Habert, Mme Réa, M. Guy, M. Catin
  - Professeurs : Mme Zoude, M. Zielinski, Mme Tambrun, Mme Ouaabi, Mme Bouchard, Mme Journay
  - Personnel ALS et TOS : M. Parent, Mme Pichon, Mme Monniot
  - Parents d'élèves : Mme Guarrigue, Mme Ricard, M. Lhorisson, Mme Lafond
  - Elèves : Mme Landemaine, Mme Leroy
- Total : 20 personnes

M. Flécher ouvre la séance.

Le conseil d'administration se fait en visio conférence.

Envoi d'un mail demandant aux membres de confirmer leur présence.

Pas de vote concernant le compte-rendu du dernier CA, qui, suite au confinement, n'a pas pu être transmis.

## 1. PROTOCOLES SANITAIRES ET AMENAGEMENTS STRUCTURELS DU LYCEE :

Monsieur Flécher fait la présentation du protocole sanitaire et du protocole pédagogique qui sont mis en place au sein de l'établissement suite à l'épidémie COVID-19 et à l'accueil des élèves du lycée professionnel dont le retour est prévu le 08 juin.

Il remercie les enseignants d'assurer avec professionnalisme la continuité pédagogique jusqu'au 04 juillet et explique l'intérêt de faire revenir en présentiel les élèves du professionnel : il s'agit d'un public particulièrement touché par le décrochage.

Les cours auprès des élèves du professionnel seront les suivants : mathématiques, français, EPS et adaptés en fonction du nombre d'élèves présents. L'organisation plus fine de cette reprise sera discutée en assemblée générale avec les enseignants du professionnel le mercredi 03 juin 2020.

Monsieur Zielinski fait part de sa crainte de grands écarts de niveau entre les élèves à leur retour en cours.

Madame Journay, quant à elle, signale les difficultés que rencontrent les professeurs à faire des photocopies au sein de l'établissement afin de mettre leurs cours sur un support papier. Monsieur Flécher lui répond que les cours se faisant en distanciel, ceux-ci doivent se faire exclusivement sur support numérique. De plus, afin d'appliquer le protocole sanitaire, il n'est pas possible de permettre l'accès libre aux photocopieurs de l'établissement jusqu'au 03 juin.

Mesdames Journay et Ricard s'interrogent également sur l'organisation de la remise des manuels scolaires dans le respect des gestes barrière. Il leur est répondu que la restitution des manuels relève de la responsabilité de la Région Auvergne Rhône Alpes qui, à ce jour, n'a communiqué aucune information.

Il est rappelé que les coordonnateurs disciplinaires ont reçu un mail leur demandant de communiquer leurs besoins en manuels scolaires pour la rentrée 2020 avant le 05 juin, auprès de monsieur Flécher.

Enfin, il est abordé la question de la reprise des cours en EPS dans le respect des règles sanitaires : les élèves devront arriver en tenue de sport car l'accès aux vestiaires sera proscrit.

Monsieur Zielinski soulève la question de la désinfection des machines pour les cours en atelier : les élèves devront impérativement apporter leur matériel (pas d'échange ou de prêt de matériel entre élève). Les machines devront être désinfectées avant et après chaque utilisation.

## **2. COMPTE FINANCIER ET AFFECTATION DE RESULTAT LYCEE :**

Madame Réa présente le compte financier 2019 du lycée avec les documents à l'appui.

Elle soulève le fait que les dépenses se concentrent sur les achats de matières d'œuvre pour le professionnel et le technologique.

Elle signale également que l'achat des caisses à outil commandées par la magasinière permettra aux élèves du professionnel d'avoir le même matériel et de ne pas faire d'avance d'argent. Pour cet achat, les élèves bénéficient d'une prise en charge de la région.

Se pose la question du report des charges et donc du versement de la taxe professionnelle suite aux problématiques fiscales engendrées par l'épidémie COVID-19.

Les entreprises peinent à verser la taxe d'apprentissage.

Madame Réa signale que les dépenses énergétiques du lycée ont baissé suite à la renégociation du prix du gaz. En revanche, la dépense concernant la consommation d'eau a augmenté : en cause, une fuite d'eau. Enfin, le pôle électricité a augmenté, suite à l'augmentation du prix du kwh et à l'augmentation de la consommation en électricité avec l'utilisation de plus en plus fréquente des ordinateurs. Les ordinateurs étant très énergivores, il faudra que les utilisateurs changent leurs habitudes et pensent notamment à éteindre leur poste informatique en fin de journée.

Madame Réa fait remarquer que le nombre de demi-pensionnaires à augmenter. Cela montre que le service de restauration est de qualité et apprécié.

Monsieur Habert fait remarquer qu'une réunion pédagogique aura lieu concernant les activités pédagogiques proposées pour 2020 et le budget de ces dernières.

En conclusion, madame Réa fait remarquer que la santé financière de l'établissement est bonne.

Départ de madame Leroy à 15h30

Vote concernant le compte financier du lycée : avec réserve : 1	sans réserve : 18
Vote de l'affectation du résultat lycée : Pour : 19	Contre : 0 Abstention : 0

## **3. COMPTE FINANCIER ET AFFECTATION DE RESULTAT GRETA :**

Madame Réa présente un compte-rendu et une analyse du compte financier et de l'affectation de résultat du GRETA, documents à l'appui.

Le GRETA a recruté de nouveaux personnels : de 14 personnes, il est passé à 21 employés.

Monsieur Flécher fait remarquer que le GRETA crée de la richesse et de l'emploi.

Madame Réa signale que les frais généraux sont similaires à ceux de 2018 et que le GRETA permet au lycée d'accéder à du matériel qu'il n'est pas en capacité de financer.

En conclusion, le GRETA a une santé financière satisfaisante.

Vote compte financier GRETA :
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 1
Affectation résultat GRETA :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

#### **4. CONTRATS ET CONVENTIONS :**

Le proviseur soumet au vote les contrats et conventions suivants :

Contrat de dératization :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

#### **5. DBM :**

Demande de réajustement du reversement des charges du SRH à l'ALO, un prélèvement sur fonds de roulement, et un réajustement de la subvention Fonds Sociaux.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

#### **6. IFFCA GRETA :**

Présentation de l'attribution des indemnités de fonctions pour la formation continue dans le cadrage académique.

Il est rappelé que Madame Réa et Monsieur Flécher ne touchent pas de salaire concernant le travail fourni pour la formation continue et qu'une prime leur est attribuée en contrepartie.

Il est rappelé également que le plafond est le même depuis 1993.

Madame Ricard souhaite connaître le montant exact des primes versées à Madame Réa et Monsieur Flécher. Il lui est répondu que le montant varie en fonction de l'activité, il est donc difficile de donner un montant exact.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 3

#### **7. CADRE EMPLOI GRETA :**

Deux nouveaux contrats ont été signés pour deux nouveaux emplois

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 3

#### **8. CALENDRIER DE FIN D'ANNEE :**

Monsieur Habert signale qu'il y aura peu d'élèves concernés par le rattrapage. Ces élèves seront accueillis au sein de l'établissement pour se préparer au rattrapage à partir du 15 juin.

Une présentation des plans de circulation est faite pour la rentrée 2020 :

- Une classe / une salle (les élèves ne changeront pas de salle afin de limiter les déplacements dans les couloirs et la promiscuité). Les changements de salle ne s'effectueront que pour les enseignements de spécialité et les ateliers.
- Les récréations auront des horaires décalées pour limiter le nombre d'élèves dans la cour.
- Les protocoles sanitaires pour la cantine et l'internat sont en cours d'élaboration.
- Une réunion afin d'exposer le plan de reprise pour la rentrée 2020, regroupant les membres du CA et du CHS, sera programmée fin août.

Monsieur Parent précise que, concernant le retour des élèves du professionnel le 08 juin, le service de restauration proposera un repas froid et que chacun devra s'inscrire à la semaine au préalable, afin de faciliter le calcul des effectifs.

Il faudra également adapter le règlement intérieur de l'établissement, concernant les dégradations faites sur les distributeurs de gel.

### **9. BILAN DES VOYAGES :**

Madame Réa soumet au vote les bilans des voyages suivants :

Voyage à Londres : pour : 17                      Contre : 0                      Abstention : 2

Voyage au Costa Rica : pour : 17                      Contre : 0                      Abstention : 2

Pour le voyage à Stuttgart, un acompte avait été versé en 2019. L'OFAJ accepte de prendre en charge le remboursement de cet acompte.

Annulation voyage à Stuttgart : Pour : 17                      Contre : 0                      Abstention : 2

Pour le voyage à Paris, des demandes de remboursement ont été faites. A ce jour, un avoir valable 18 mois, a été proposé à l'établissement. Si cet avoir n'est pas utilisé, les compagnies rembourseront.

Annulation voyage à Paris : Pour : 17                      Contre : 0                      Abstention : 2

### **10. DONS :**

Mesdames Lafond et Ricard quittent la séance.

Don voyage à Londres : Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 2

### **11. QUESTIONS DIVERSES :**

Les parents d'élèves et les professeurs regrettent que les conseils de classe se fassent en visio et à comité restreint. Il est rappelé que l'organisation des conseils de classe avait été approuvée lors d'une précédente réunion (le 05.05.2020)

Les parents s'inquiètent concernant la qualité des apprentissages à distance et du risque de décrochage des élèves. Ne peut-on pas mettre une note d'assiduité ?

Il est relevé que peu de parents sont insatisfaits du suivi à distance des élèves et que la majorité félicite les enseignants pour la qualité de leur travail.

Les élèves quant à eux, ont apprécié le travail en classe virtuelle.

Il est précisé que les enseignants travaillent avec leur matériel informatique propre et que tous ne sont pas équipés d'une bonne connexion internet. Cela soulève la question d'aider les personnels à s'équiper en matériel informatique, afin de faciliter le télétravail.

De plus, il est proposé que des tutos soient dispensés en début d'année auprès des élèves et des enseignants sur l'utilisation de l'outil informatique et de la classe virtuelle.

Madame Journay fait remarquer la déception des délégués de ne pas avoir assisté aux conseils de classe.

Pour compenser la frustration des élèves de ne pas pouvoir connaître une fin d'année classique, il est proposé d'organiser un repas après les vacances d'automne dans la salle de l'Atelier de Villefranche sur Saône, pour la remise des diplômes.

Il est soulevé la question de l'intérêt de la présence de la région pour les manuels scolaires : celle-ci doit venir dans l'établissement afin d'étiqueter les manuels.

Il est souligné que les professeurs principaux de seconde ont été en difficulté en cette fin d'année, avec les orientations élèves. Les conseils de classe ont été avancés d'une semaine ce qui a généré une pression supplémentaire sur les enseignants de seconde.

Monsieur Flécher précise que le choix d'avancer les conseils d'une semaine permettait d'anticiper un retour potentiel des élèves au 02 juin.

Il remercie les psychologues de l'éducation pour l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation.

Concernant le décrochage scolaire, une semaine de soutien sera mise en place avant la rentrée de septembre et pendant les vacances d'automne.

Il est signalé qu'une nouvelle salle de travail pour les enseignants (F013) va ouvrir et être équipée de 12 postes informatiques.

Il faudra également penser à un lieu pour accueillir les élèves mal équipés en matériel informatique, si la situation des cours à distance devait per dure.

Il est demandé pourquoi les conseils d'enseignement ont eu lieu si tôt.

Monsieur Flécher répond que la DHG ayant été votée, il n'y avait pas d'incertitudes et donc pas de raisons de tarder à faire ces réunions.

Enfin, il est signalé que les emplois du temps des enseignants seront diffusés avant le 15 juillet.

Fin de la séance.